

Faire de Bruxelles
une ville plus égalitaire ?

document faisant suite à la journée
de réflexion du 15 mai 2014

Introduction

Les débats actuels sur l'intégration entraînent stigmatisations et rejet. Certes, la question de l'intégration des populations immigrées ou d'origine immigrée doit se poser mais, cependant, les jalons de cette question doivent reposer sur **une analyse des véritables causes de ces problèmes d'intégration**, causes multiples qui ne s'arrêtent pas à la seule dimension culturelle. D'autres facteurs, d'autres dimensions entrent ici en jeu.

En effet, les véritables causes du phénomène que ces débats entendent dénoncer sont rarement présentées. Celles-ci sont essentiellement **la non-mixité sociale et socio-économique dans les quartiers, les écoles...** Or, le vivre-ensemble passe nécessairement par la rencontre et l'interculturalité qui ne sont possibles que si l'on combat la ghettoïsation de ces lieux.

Partant de ce constat, la CNAPD présentait fin 2013 un **nouvel outil pédagogique « Ma ville, mon quartier – Déconstruire les discours simplistes : ségrégation socio-spatiale et communautarisation »** lors d'une conférence-débat qui avait pour ambition de réunir des experts en la matière, des acteurs publics et du milieu associatif et des citoyens de tout bord.

La conférence-débat fut riche par son contenu et son approche critique de la problématique dite de ségrégation socio-spatiale. S'éloignant quelque peu de la focalisation sur la question de l'intégration des étrangers pour en venir à la question plus générale de l'intégration du citoyen dans son quartier, sa ville et sa société, **les interventions ont fait émerger toute une série d'interrogations portant sur les inégalités sociales et économiques inhérentes à notre société.** Inégalités sous-tendant et éclairant les questions d'intégration et de vivre-ensemble.

C'est donc tout naturellement que la CNAPD a souhaité organiser une journée d'étude portant sur les thématiques qui avaient émergées lors de cette conférence, avec comme question de fond « **Comment faire de Bruxelles une ville plus égalitaire ?** ». Les terrains de travail qui, d'après les différentes interventions de la conférence, étaient les plus problématiques et méritaient d'être étudiés plus en profondeur étaient :

- Développer le parc du logement à Bruxelles,
- L'enseignement au service de l'émancipation et de la citoyenneté
- Le droit à la ville.

C'est ainsi que le 15 mai 2014, une journée d'étude portant sur ces trois thématiques a réuni la société civile afin que celle-ci définitive une série de revendications à adresser aux politiques de la Région de Bruxelles-Capitale et de la Fédération Wallonie-Bruxelles. **Le document présent reprend le fruit du travail de cette journée et a pour objectif d'encourager les politiques à prendre des mesures qui permettront de faire de Bruxelles, une ville plus égalitaire.**

Nous vous souhaitons une bonne lecture et espérons que ces revendications rencontreront votre adhésion.

Paix et Démocratie

La **Coordination Nationale d'Action pour la Paix et la Démocratie (CNAPD)** est une coordination pluraliste d'organisations de jeunesse et de mouvements d'éducation permanente progressistes, active en communauté française depuis 1970.

Ses objectifs sont de **sensibiliser l'opinion publique et de la mobiliser contre la guerre, les raisons de conflits, pour la solidarité internationale et la démocratie, contre les exclusions et les inégalités.** En résumé, les questions du désarmement nucléaire, du terrorisme, de l'OTAN, des armes légères, de la course aux armements, des conflits liés aux ressources naturelles, de la participation citoyenne, du vivre ensemble... font partie des préoccupations majeures de la Coordination.

La CNAPD s'investit donc tant sur des questions liées à la géopolitique et aux relations internationales qu'à la politique intérieure de notre Etat et aux questions liées à la cohésion sociale et la lutte contre l'exclusion. Parce qu'il ne peut y avoir de paix sans démocratie et inversement, la CNAPD accorde une importance particulière à effectuer des ponts entre les différentes dimensions politiques de notre société contemporaine. **La question de l'égalité est ici centrale** car sans égalité, la communauté humaine est vouée à la compétition permanente avec ses dérives que sont les conflits ouverts violents.

Afin de bien comprendre ce lien inextricable entre paix et démocratie, il nous suffit de jeter un œil au préambule de la Charte des Nations-Unies :

« Nous, peuples des Nations Unies, résolu à préserver les générations futures du fléau de la guerre qui deux fois en l'espace d'une vie humaine a infligé à l'humanité d'indicibles souffrances, à proclamer à nouveau notre foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité de droits des hommes et des femmes, ainsi que des nations, grandes et petites, à créer les conditions nécessaires au maintien de la justice et du respect des obligations nées des traités et autres sources du droit international, à favoriser le progrès social et instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande, et à ces fins à pratiquer la tolérance, à vivre en paix l'un avec l'autre dans un esprit de bon voisinage, à unir nos forces pour maintenir la paix et la sécurité internationales, à accepter des principes et instituer des méthodes garantissant qu'il ne sera pas fait usage de la force des armes, sauf dans l'intérêt commun, à recourir aux institutions internationales pour favoriser le progrès économique et social de tous les peuples, avons décidé d'associer nos efforts pour réaliser ces desseins en conséquence, nos gouvernements respectifs, par l'intermédiaire de leurs représentants, réunis en la ville de San Francisco, et munis de pleins pouvoirs reconnus en bonne et due forme, ont adopté la présente Charte des Nations Unies et établissent par les présentes une organisation internationale qui prendra le nom de Nations Unies »

Afin d'atteindre ces idéaux et buts communs à tous les peuples, il nous faut travailler au niveau international mais également, au niveau local, à l'échelle humaine, là où se dessine les contours de la société dans laquelle nous souhaiterions vivre demain.

1. Développer le parc du logement

La crise du logement a occasionné l'impossibilité pour les citoyens à faibles/moyens revenus de se loger/reloger à Bruxelles. Pour éviter que Bruxelles ne devienne une capitale élitiste, il faut que le pouvoir public crée du logement accessible pour tous et encourage les bailleurs privés à louer à prix corrects. Certains types de logement doivent également être promus pour répondre à des besoins spécifiques qui ne seront pas satisfaits par le privé (logement communautaire, kangourou, etc.).

Bruxelles devrait absorber les inégalités socio-économiques pour permettre à tous les citoyens d'habiter et de s'intégrer dans le paysage bruxellois. Cette diversité doit être vécue comme une richesse et pas comme un élément d'exclusion: Bruxelles est la capitale de l'Europe et ne doit pas devenir exclusivement la ville des eurocrates.

Favoriser un accès au logement pour tous

Permettre (de manière effective) aux personnes en situation précaire d'accéder au parc locatif dans toutes les communes en y augmentant l'offre des logements publics à caractère social. Avec, pour chantiers prioritaires, les communes du Sud et Sud-est de Bruxelles (Woluwe-Saint-Lambert, Auderghem, Uccle, etc.):

- Le pouvoir public devrait imposer un pourcentage de logements à caractère social minimum dans toutes les communes et veiller à ce qu'il soit atteint.
- Les loyers de tous les logements existants (privés et publics) doivent être encadrés.
- Promouvoir les dispositifs existants (AIS, ADILS, etc.).
- Assurer la salubrité de ces logements.
- Les logements sociaux doivent rester libres pour les personnes à faibles revenus. Un ménage qui dépasse les plafonds de revenus depuis 2 ans doit libérer le logement au profit d'une famille dans le besoin. Les logements sociaux ne doivent donc pas être vendus.

Favoriser les groupes d'épargne collectives et les community land trust.

Mettre en place une allocation loyer générale (à définir) qui permettrait aux individus de pouvoir accéder à un logement décent dans le cadre de loyers encadrés.

Mettre en place des mécanismes favorisant les populations précaires plus vulnérables sur le marché de l'immobilier privé (locatif et de propriété).

Favoriser la transition énergétique (baisse des coûts liés au chauffage, isolation des bâtiments,...).

Besoin d'évaluer et d'étudier les partenariats privés-publics effectués dans la Région de Bruxelles-Capitale afin de pouvoir mettre en évidence leurs effets bénéfiques ou pas sur la question d'un accès égalitaire au parc du logement.

Permettre aux citoyens de choisir librement leur mode de logement
(habiter, ce n'est pas uniquement se loger)

Adapter le statut de cohabitant pour permettre aux personnes sans liens légaux de loger ensemble à un prix décent.

Promouvoir la circulation de l'information afin que chacun soit informé des possibilités de logement qui lui sont accessibles.

Lutter contre les effets pervers des politiques d'urbanisation

Réhabiliter et mettre à disposition tous les logements, immeubles, commerces et bureaux vides depuis longtemps.

Besoin d'encadrer le marché immobilier (privé locatif, privé vente) afin d'empêcher les bulles immobilières de se former. Et ce, principalement, afin de lutter contre les phénomènes d'exode des populations précaires des quartiers et communes dans lesquelles, suite à l'arrivée d'une population plus aisée, les loyers et le coût de la vie augmentent de manière conséquente.

- Imposer un pourcentage de logements sociaux pour toute nouvelle construction créée par les promoteurs immobiliers (privé et public).
- Obliger les pouvoirs publics à réinvestir les logements sociaux ou les terrains où des logements sociaux existaient pour les rénover ou les reconstruire. Interdire la création d'autres types de logements ou de commerces à leur place.
- Des logements à loyer modéré moyens doivent également être construits.
- Un contrôle de l'affichage des loyers doit être obligatoire et un certificat doit être créé pour l'enregistrement du loyer pratiqué. Une amende doit être payée par les bailleurs qui n'affichent pas les loyers.
- Limiter l'augmentation du prix du loyer en cas de subsides publics accordés.
- Respecter et contrôler systématiquement l'application des législations existantes à chaque nouveau bail et mise en location (affichage, augmentation du loyer, rénovation et salubrité).
- Modifier la fiscalité en taxant les propriétaires sur leurs revenus locatifs (réels) et pas sur la valeur cadastrale.

Sensibiliser les citoyens aux disparités socio-économiques et inégalités face au logement

Besoin de modifier les termes du débat public portant sur les questions d'intégration ; notamment en interrogeant les réalités des parcs du logement dans les communes du Sud, Sud-est de Bruxelles.

- Pour cela, il faut que cette question soit abordée à l'école.
- Il faut valoriser les expériences positives et communiquer sur les avantages à avoir moins d'inégalités.
- Il faut sensibiliser les politiques.
- Des projets impliquant le citoyen (sur base volontaire) dans son propre quartier doivent être développés et il faut réaliser plus d'éducation citoyenne.
- Les citoyens doivent être consultés et il est nécessaire de favoriser l'émergence d'une participation citoyenne plus importante et plus développée.
- Il est nécessaire d'avoir pour chaque quartier des habitants relais qui auraient une responsabilité plus grande (élus par les autres) et pourraient assurer une pérennité aux projets.

11. Appropriation de la ville par les classes populaires

Face au constat de la ségrégation socio-spatiale existant dans la Région de Bruxelles-Capitale, il est plus que nécessaire que la ville soit appropriée par les classes populaires. Pour cela, il faut encourager la prise de conscience des rapports de force qui organisent les territoires. Il est important de souligner les leviers qui organisent, structurent et produisent ces espaces.

Plus encore, la question des moyens démocratiques à mettre en œuvre pour atteindre cet objectif d'appropriation de la ville par les classes populaires se pose. Ainsi, il est indispensable de modifier les structures de concertations actuellement existantes afin de mettre en place des assemblées délibératives dans les quartiers portant sur les politiques de la ville.

La question de l'immobilité (dans un contexte général de promotion perpétuelle de la mobilité) se doit également d'être posée afin de favoriser les rencontres collectives et de parvenir à une réelle appropriation de l'espace par les classes populaires. La question des espaces culturels et de la définition de la culture font également intégralement partie de cette réflexion. Il est nécessaire d'encourager le développement et la valorisation d'une culture qui vient « d'en bas » (sans pour autant rejeter la « culture légitimée ») et de lutter contre l'uniformisation de la culture.

Renforcer la prise des classes populaires sur le devenir de la ville (ce qui va bien au-delà de la participation)

Susciter, valoriser, soutenir et s'inspirer des ressources, initiatives, savoir-faire et modes d'organisation populaires.

Renforcer la démocratie à l'échelle locale et développer la culture de la participation (apprendre à s'exprimer, à donner son avis) ce qui implique notamment de donner les moyens humains, matériels et logistiques nécessaires à l'émergence de projets et de recréer du temps en diminuant le temps de travail pour laisser la place à des assemblées délibératives avec des outils adaptés aux différents publics.

- Passer de la consultation à la délibération.
- Avoir des espaces physiques (un local) à proximité pour permettre ces assemblées.

Adapter la ville pour un mieux vivre ensemble

Besoin de développer l'espace public (les parcs et places publics) accessible à tout public et lutter contre la privatisation de cet espace public.

- Homogénéiser le système de stationnement payant sur la voie publique dans la Région de Bruxelles-Capitale (Objectif d'équité entre les communes).
- La rue ne doit pas être utilisée uniquement pour aller d'un endroit à l'autre mais également pour des usages (ré)créatifs (ex : farniente en plein air dans les quartiers).
- Les espaces verts doivent être davantage développés.
- Interdire les événements culturels payants qui colonisent l'espace public (en tout cas, s'il n'y a pas d'effets redistributifs).

Développer des lieux multifonctionnels et des infrastructures culturelles, sociales et sportives, accessibles à tous (équipements collectifs).

- Prendre en compte la dimension du genre dans l'espace public et la mise en place d'infrastructures sportives. Les espaces ainsi développés peuvent être soit mixtes soit non mixtes (selon les spécificités du sport, du lieu, etc.).
- Autoriser et développer des espaces confrontants. Le conflit ne doit pas être tabou et perçu comme négatif et à éviter. Cela contribuera à diminuer le sentiment d'insécurité.

Faciliter la mobilité dans la ville

Rendre les transports publics accessibles à tous en adaptant le coût au niveau des revenus et en homogénéisant l'offre sur tout le territoire bruxellois et à une bonne fréquence à toute heure de la journée.

- Valoriser la fixité et la co-présence en développant des espaces alternatifs/ complémentaires aux espaces existants déjà (Maisons de quartiers, plaines de jeux). Ces espaces devront participer à la lutte contre les espaces fixes confinés et être co-gérés en créant une responsabilité collective. La co-présence favorise les relations sociales et le hasard social (rencontres).
- Des infrastructures favorisant le déplacement pédestre doivent être mises en place (points de repos - à l'abri de la pluie, toilettes, poubelles etc.).
- Rendre limité l'accès des voitures au centre ville car les piétons seraient ainsi plus nombreux (ce qui permet la rencontre).
- Les transports en commun devraient être adaptés et l'espace public aménagé. Il faudra également empêcher l'augmentation du prix du logement dans cette zone piétonnière (des études démontrent le lien entre amélioration de l'espace public et le prix du foncier).

III. L'enseignement au service de l'émancipation et de la citoyenneté

Les enjeux concernant l'enseignement sont nombreux mais pourraient être résumés en trois grands axes de travail.

1. Pour une pédagogie qui considère l'art de vivre autant que l'art de faire et l'art de connaître. Face à la prédominance élitaires du savoir ou face au risque de privilégier l'outil sur le sens au travers d'une faveur exagérément accordée aux seules compétences, nous voudrions que l'école reconnaisse réellement, mette en valeur et travaille activement les apprentissages d'attitudes face aux tâches et problématiques, le savoir-être. Qu'elle valorise la créativité, les projets collectifs et individuels, qu'elle encourage l'esprit critique.

2. Pour une école plus perméable et davantage connectée avec la société. Une école qui pourrait multiplier les partenariats avec des associations, qui reverrait ses rythmes, qui favoriserait la participation de tous les acteurs, qui chercherait à décloisonner les différents aspects de ses réalités.

3. Pour que l'école considère l'excellence comme un bien commun et un droit collectif afin qu'elle vise et prépare une société d'excellence. Contre la logique de l'individuation des connaissances et de la reproduction sociale, miser sur la construction collective des connaissances et de projets de qualité, audacieux et innovants.

Favoriser l'émergence d'une école plus égalitaire

Associer les élites au projet d'une école plus égalitaire.

Encourager l'émergence d'une volonté politique plus directive afin de découpler l'école de la logique dominante (école basée sur la logique sélective et consumériste du monde économique).

Doter les écoles de telle façon qu'elles n'entrent pas en concurrence commerciale. Nécessité d'évaluer le processus plutôt que le résultat chez l'élève.

Renforcer et valoriser la formation commune de base et l'élargir au deuxième degré de l'enseignement secondaire.

Repenser les rythmes de l'école et introduire des après-midi de sport, de création artistique, d'activités citoyennes qui pourraient d'ailleurs être encadrés par des acteurs associatifs.

Investir davantage dans l'éducation et dans la formation et la reconnaissance sociales des métiers de professeur et d'éducateur.

Assurer la gratuité de l'accès à l'école afin de garantir son caractère public et collectif.

Faire de l'école un lieu d'émancipation

Valoriser les intelligences par une prise en compte plus grande des attitudes, à l'égal des aptitudes et des connaissances.

Accepter, encourager les multiples intelligences qui caractérisent chaque individu. Favoriser l'échange par l'apprentissage du débat constructif et respectueux. Encourager la créativité et l'autonomie, individuelles et collectives.

Valoriser la construction collective des savoirs et le travail collaboratif.

Faire intervenir davantage d'acteurs extérieurs, en profitant par exemple de l'offre de la vie associative.

Privilégier davantage la proximité géographique de l'école et son ouverture au milieu de vie. Au-delà des évidents enjeux de confort, ce critère permet davantage à l'école de vivre comme un écosystème avec son milieu. Il permet aussi à l'élève de s'impliquer dans la vie de l'école en relation avec la vie du quartier (stipulé dans le décret).

Faire participer les élèves à l'expression citoyenne dans les écoles, les associer.

Penser l'école comme un lieu d'exercice de la citoyenneté

Besoin de développer l'éducation à la critique afin de permettre au jeune l'exercice de la citoyenneté.

- L'usage de la critique doit prendre une place centrale dans les programmes et les pratiques.
- Nécessité de questionner les modèles et schémas de pensées dits normaux.

Nécessité de promouvoir la créativité par l'accueil des intelligences multiples et notamment émotionnelles, par l'encouragement à l'érudition humaniste qui permet de penser plus global.

Nécessité de réfléchir aux missions de l'école. Nécessité de questionner les méthodologies de l'école.

- Laisser une place réellement participative à l'élève.
- Favoriser les pédagogies et activités qui suggèrent des choix et des rythmes différents d'apprentissage (souplesse, temps pour la problématisation, recherche, analyse critique, échange, débat, pas de modèles préétablis, évaluation qui fonde le droit à l'erreur et qui permet d'adapter et d'évoluer, etc.)